

223979-2026 - Hange

Prantsusmaa – Auditeerimisteenused – Assistance à la préparation, à la passation et au suivi du marché d'exploitation des installations de génie climatique, multi techniques et de fourniture d'énergie de l'EPSM de la Somme

OJ S 64/2026 01/04/2026

Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord

Teenused

1. Hankija

1.1. Hankija

Ametlik nimi: CHU AMIENS PICARDIE, établissement support du GHT Somme Littoral Sud

E-posti aadress: Direction.achats-ght@chu-amiens.fr

Hankija õiguslik vorm: Avalik-õiguslik isik

Hankija tegevus: Tervishoid

2. Menetlus

2.1. Menetlus

Pealkiri: Assistance à la préparation, à la passation et au suivi du marché d'exploitation des installations de génie climatique, multi techniques et de fourniture d'énergie de l'EPSM de la Somme

Kirjeldus: Assistance à la préparation, à la passation et au suivi du marché d'exploitation des installations de génie climatique, multi techniques et de fourniture d'énergie de l'EPSM de la Somme

Menetluse tunnus: e2a80a43-1e6b-4fa9-b33d-3831251faf8d

Sisemine tunnus: 25TE0214

Menetluse liik: Avatud

Kiirendatud menetlus: ei

Menetluskorra kirjeldus: Le marché s'inscrit dans le cadre d'une mission d'assistance générale et porte sur tous les aspects technique, économique et juridique des prestations pouvant être assurées dans le domaine des contrats maintenance de génie climatique et multi techniques telles que décrites au C.C.T.P. (cahier des clauses techniques particulières), à la DPGF (décomposition du prix global et forfaitaire) et au BPU (bordereau des prix unitaires). La présente consultation est passée suivant une procédure d'appel d'offre ouvert en application des articles L.2124-2 et R.2161-2 à 5 du Code de la Commande Publique. Ce marché de prestations intellectuelles est soumis au C.C.A.G-PI (approuvé par arrêté du 30 mars 2021, dans sa version en vigueur à la date limite de remise des offres). Il s'agit d'un marché ordinaire à prix mixtes, décomposé en plusieurs phases techniques distinctes. L'établissement se réserve le droit de commander des journées supplémentaires. Ces commandes supplémentaires seront rémunérées sur la base des prix unitaires figurant au BPU, dans la limite du montant maximum de 40 000,00€ HT pour la durée totale du marché. Conformément aux articles L.2113-11 et R.2113-3 du Code de la Commande Publique, le présent marché n'est pas alloti au motif que l'allotissement rendrait techniquement difficile et financièrement plus coûteuse l'exécution des prestations. Ce marché ne fait pas l'objet d'une décomposition en tranches au sens des articles R.2113-4 à R.2113-6 du Code de la commande publique. Le marché est découpé en 12 phases techniques détaillées au CCTP et à la DPGF. Les variantes libres ne sont pas autorisées. Le présent marché ne comporte aucune variante

exigée. Le présent marché ne comporte aucune prestation supplémentaire éventuelle facultative ni obligatoire. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L.2122-1 et R.2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle ces nouveaux marchés pourront être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent marché.

2.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 79212000 Auditeerimisteenused

2.1.2. Lepingu täitmise koht

Postiaadress: Route de Paris

Linn: Amiens Cedex 1

Sihtnumber: 80044

Riik – jaotus (NUTS): Somme (FRE23)

Riik: Prantsusmaa

Lisateave: Sur le site de l'EPSM de la Somme et sur les autres sites extramuros de l'établissement tels que listés au C.C.T.P. et son annexe. La visite sur site des lieux est OBLIGATOIRE (Cf article 3.4 du RC).

2.1.3. Maksumus

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 250 000,00 EUR

2.1.4. Üldine teave

Lisateave: La visite sur site des lieux est OBLIGATOIRE. Les visites auront lieu sur rendez-vous, aux dates et suivant les modalités indiquées à l'article 3.4 du RC. Le présent marché est conclu à compter de sa date de notification pour une durée prévisionnelle de 102 mois. Il prendra fin à l'issue de la mission de suivi de la 8ème année d'exploitation du futur marché de génie climatique, et au plus tard le 31/12/2034. La durée globale prévisionnelle est justifiée par la nécessité d'assurer une continuité technique indissociable entre la passation du marché d'exploitation et le suivi de son exécution (8ans), garantissant ainsi la cohérence du contrôle des performances énergétiques et du programme de renouvellement sur toute la durée d'amortissement des équipements. La notification intervient par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de sa réception. L'avis de réception ou le reçu donné par le destinataire fait foi de la notification. L'établissement se réserve la faculté d'arrêter le présent marché, de plein droit et sans indemnité, à l'issue de chaque phase technique conformément à l'article 22 du C.C.A.G-PI. Les délais d'exécution sont définis au C.C.A.P. ainsi qu'à la DPGF. Les prestations seront rémunérées dans les conditions de comptabilité publique et financées sur le budget de l'établissement du GHT concerné, soit l'EPSM de la Somme. Les sommes dues seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes, via CHORUS PRO, par l'EPSM de la Somme. Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement bancaire, dans les conditions fixées au C.C.A.P. La sélection des candidatures se fera en application des articles R.2144-1 à R.2144-7 du Code de la commande publique. L'acheteur se réserve la possibilité d'analyser les offres avant de procéder à l'examen de la recevabilité des candidatures, conformément aux dispositions de l'article R.2161-4 du Code de la commande publique. Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L.2152-1 à L.2152-4, R. 2152-1, R. 2152-2 et R.2152-6 à R.2152-8 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres

pour déterminer l'offre économiquement et techniquement la plus avantageuse. A tout moment, la procédure peut être déclarée sans suite. Dans ce cas, la pouvoir adjudicateur communique aux candidats ayant participé à la procédure, dans les plus brefs délais, les raisons pour lesquelles il a été décidé de ne pas attribuer la présente consultation ou de recommencer la procédure. Les modalités d'envoi et de remise des candidatures et des offres sont définies à l'article 9 du RC. La transmission des plis par voie électronique via la plateforme de dématérialisation des procédures est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission par courriel est interdite. Conformément à l'article R.2132-7 du Code de la commande publique, les communications et échanges d'informations avec les candidats seront effectués par l'intermédiaire du profil acheteur. Ce mode de transmission est obligatoire pour l'ensemble des échanges. Le candidat doit dès lors impérativement s'identifier sur le profil acheteur avec une adresse électronique de référence, valide et fonctionnelle pour tout le déroulement de la procédure. Conformément à l'article R.2142-19 du Code de la commande publique, les entreprises peuvent répondre dans le cadre d'un groupement d'entreprises. La forme de ce groupement est conjoint ou solidaire au stade de la présentation de la candidature. Cependant, si l'attributaire est un groupement conjoint, le mandataire devra obligatoirement être désigné comme solidaire, pour l'exécution du marché public, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur, et ce conformément aux dispositions de l'article R.2142-24 du Code de la commande publique. Le mandataire devra être mentionné dans la lettre de candidature (DC1 ou format libre) et désigné nominativement à l'acte d'engagement. La forme du groupement, sa composition et le rôle de chacun des membres doivent être précisés dans le formulaire DC1 « Lettre de candidature », à joindre par le groupement candidat dans le dossier de candidature. Conformément à l'article R.2142-21 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur interdit aux opérateurs de présenter plusieurs candidatures en agissant à la fois :

- En qualité de membres de plusieurs groupements.
- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

Un même opérateur économique ne peut donc pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché public.

Õiguslik alus:

Direktiiv 2014/24/EL

2.1.6. Kõrvaldamise alused

Väljajätmise aluste allikad: Hankedokument

5. Osa

5.1. Osa: LOT-0001

Pealkiri: Assistance à la préparation, à la passation et au suivi du marché d'exploitation des installations de génie climatique, multi techniques et de fourniture d'énergie de l'EPSM de la Somme.

Kirjeldus: Assistance à la préparation, à la passation et au suivi du marché d'exploitation des installations de génie climatique, multi techniques et de fourniture d'énergie de l'EPSM de la Somme.

Sisemine tunnus: 25TE0214

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 79212000 Auditeerimisteenused

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Linn: Amiens

Riik – jaotus (NUTS): Somme (FRE23)

Riik: Prantsusmaa

5.1.3. Eeldatav kestus

Kestus: 102 Kuud

5.1.5. Maksumus

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 250 000,00 EUR

5.1.6. Üldine teave

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Hankeprojekt, mida ei rahastata ELi vahenditest

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah

Lisateave: Visite sur site obligatoire sur rendez-vous suivant les modalités du RC.

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Hankedokument

5.1.10. Pakkumuste hindamise kriteeriumid

Selle meetodi kirjeldus, mida kasutatakse juhul, kui hindamist ei ole võimalik kriteeriumide abil teostada: Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : - Valeur Prix : 50 points - Valeur technique : 50 points Le « Prix » sera apprécié au regard : - Du montant total en € H.T. indiqué dans l'acte d'engagement qui reprend le montant tel qu'indiqué dans la D.P.G.F., sur 40 points ; - Du montant total en € H.T résultant du DQE, sur 10 points. La « Valeur technique » sera appréciée au regard du cadre de réponse valant mémoire technique fourni par le candidat sur 50 points et sera décomposée comme suit : - Adéquation de l'équipe dédiée à la mission : 10 points - Adéquation des compétences et expériences des chefs de projets principaux : 15 points - Adéquation de la méthodologie d'intervention détaillée et organisation pour assurer les missions prévues au C.C.T.P. : 15 points - Calendrier prévisionnel de réalisation avec le phasage des différentes prestations : 10 points. Les modalités et critères de jugement des offres figurent à l'article 8.2 du RC.

5.1.11. Hankedokumendid

Hankedokumentide aadress: www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: www.marches-publics.gouv.fr

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Ei ole lubatud

Variandid: Ei ole lubatud

Pakkumuste esitamise tähtaeg: 12/05/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Kesk-Euroopa aeg, Lääne-Euroopa suveaeg

Periood, mille jooksul pakkumus peab jääma kehtivaks: 180 Päevad

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

E-arveldamine: Nõutav

Kasutatakse elektroonilisi tellimusi: jah

Kasutatakse elektroonilisi makseid: jah

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Ei kohaldata raamlepingut

Teave d naamilise hankes steemi kohta:

Ei kohaldata d naamilist hankes steemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: Tribunal Administratif d'Amiens

Teave vaidlustamise t htaegade kohta: Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - R f r  pr -contractuel pr vu aux articles L.551-1   L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant  tre exerc  avant la signature du contrat. - R f r  contractuel pr vu aux articles L.551-13   L.551-23 du CJA, et pouvant  tre exerc  dans les d lais pr vus   l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un int r t l s , et pouvant  tre exerc  dans les deux mois suivant la date   laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour exc s de pouvoir, contre des clauses r glementaires du contrat ou contre une d cision de l'acheteur, dans les 2 mois   compter de la notification ou de la publication de la d cision attaqu e. Le tribunal administratif d'Amiens peut  tre saisi au moyen de l'application informatique t l recours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr

8. Organisatsioonid

8.1. ORG-0001

Ametlik nimi: CHU AMIENS PICARDIE,  tablissement support du GHT Somme Littoral Sud

Registreerimisnumber: 26800014800125

Postiaadress: 1 ROND-POINT DU PR CHRISTIAN CABROL

Linn: AMIENS

Sihtnumber: 80000

Riik – jaotus (NUTS): Somme (FRE23)

Riik: Prantsusmaa

E-posti aadress: Direction.achats-ght@chu-amiens.fr

Telefon: 0322088630

Internetiaadress: www.chu-amiens.fr

Hankija profiil: www.marches-publics.gouv.fr

Selle organisatsiooni rollid:

Hankija

8.1. ORG-0002

Ametlik nimi: Tribunal Administratif d'Amiens

Registreerimisnumber: 17800005500016

Postiaadress: 14 rue Lemerchier CS 81114

Linn: Amiens Cedex 01

Sihtnumber: 80011

Riik – jaotus (NUTS): Somme (FRE23)

Riik: Prantsusmaa

E-posti aadress: greffe.ta-amiens@juradm.fr

Telefon: 0322336170

Internetiaadress: <https://amiens.tribunal-administratif.fr>

Selle organisatsiooni rollid:

Teave teate kohta

Teate tunnus/version: 44b4263e-663b-4a69-81b8-eb38301de485 - 01

Vormi liik: Hange

Teate liik: Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord

Teate alaliik: 16

Teate saatmise kuupäev: 31/03/2026 14:41:26 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Keeled, milles käesolev teade on ametlikult kättesaadav: prantsuse keel

Teate avaldamise number: 223979-2026

ELT S väljaande number: 64/2026

Avaldamise kuupäev: 01/04/2026